

GRAND PRIX DES JEUNES

**MINIMES Masculins & Féminins
CADETS / CADETTES**



2024 / 2025

Organiser un Grand Prix des Jeunes

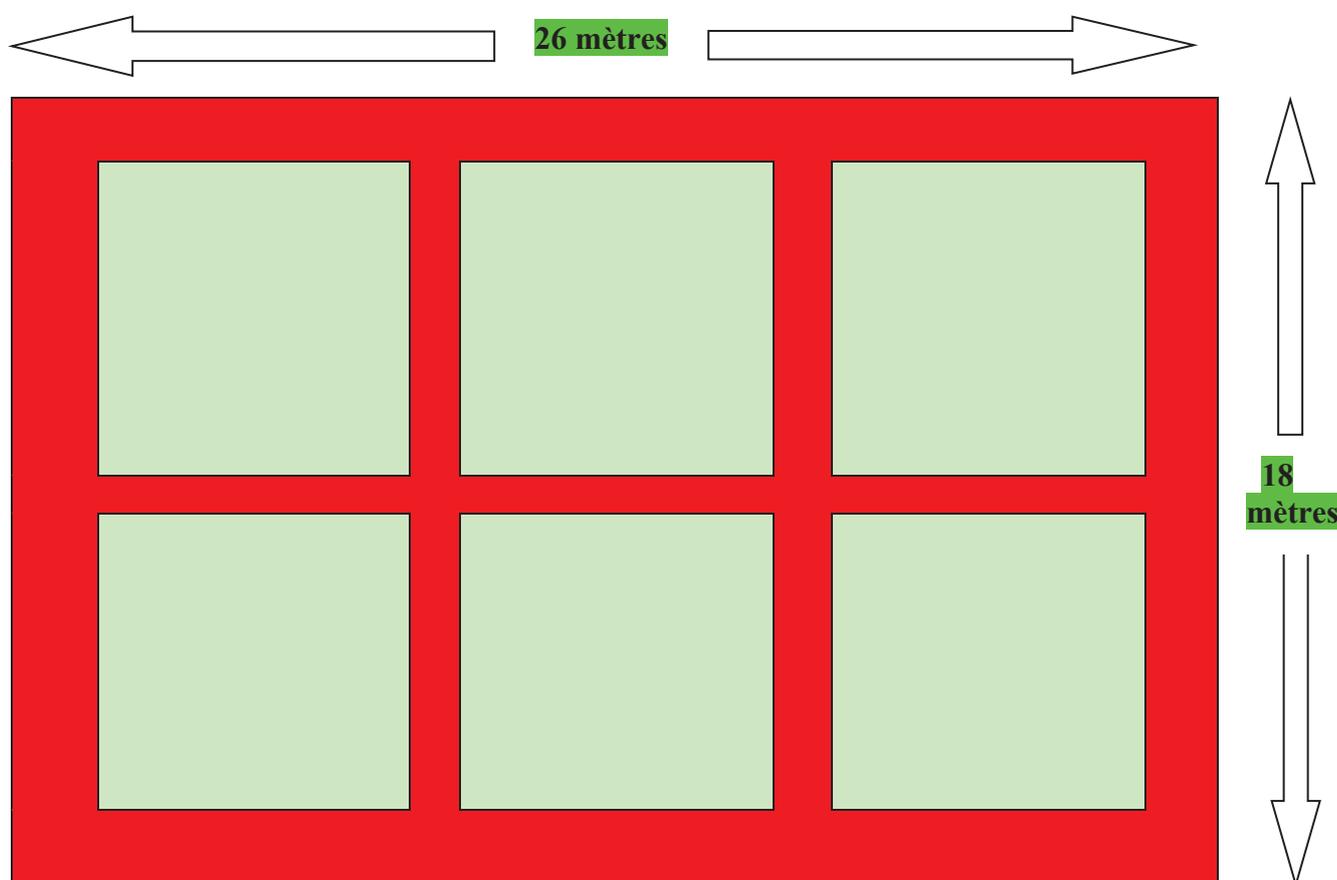
Cahier des charges et recommandations

1) La salle

Mise en place des surfaces de combat :

Disposer d'une salle permettant d'installer au moins six surfaces de tapis, de 6m x 6m minimum avec **2 mètres** de séparation entre les surfaces et **2 mètres de sécurité avec l'extérieur**. Une salle homologuée pour accueillir des compétitions de hand-ball (dimension minimale 44m x 22 m) convient donc parfaitement.

Exemple avec deux rangées de trois surfaces de compétition :



Equipements complémentaires indispensables :

- Vous devrez installer, devant chaque surface de combat, une table permettant d'accueillir deux à trois commissaires sportifs.
- Prévoir un espace pour le service médical (le médecin ou le secouriste doit pouvoir travailler dans le calme, avec un minimum d'intimité).
- Vestiaires masculins et féminins, avec douches.
- Salle de pesée, chauffée, permettant là encore un minimum d'intimité.
- Différencier les zones accessibles au public des zones réservées aux jeunes et aux organisateurs.

2) L'accueil des participants et du public

Pour un bon déroulement de la journée, les espaces doivent être délimités :

Zones interdites au public, parents compris (prévoir des personnes de l'organisation pour faire respecter ces règles) :

- Table centrale
- Vestiaires
- Salle de pesée
- Service médical
- Abords des surfaces de combat

Zones à circulation limitée :

- Abords des surfaces de combat (prévoir barrières, supports avec des cordes... pour limiter l'accès et laisser les commissaires sportifs travailler dans le calme).

Mettre en place un espace bar / restauration.

Affichages indispensables :

- Liste des engagés
- Horaires de la journée (pesée, début des combats)
- Responsables de la manifestation
- Responsables de Ligue
- Membre délégué du Comité directeur de département
- Responsables du club
- Responsable des arbitres
- Responsable des commissaires sportifs
- Calendrier des tournois à venir

3) Le contrôle des engagements

Pesée et contrôle des passeports obligatoires, comprenant :

- Deux licences, dont celle de l'année en cours
- NB : **si les enfants sont inscrits sur extranet** cela signifie qu'ils sont bien licenciés avec un certificat médical de compétition donc en cas d'absence de licence ne pas perdre de temps à vérifier

Pas de tolérance de poids

- on respecte les catégories officielles
- on ne regroupe pas les jeunes de catégories différentes (si un jeune est seul dans sa catégorie, il ne combattra pas, malheureusement).

4) La gestion des combats (arbitres et commissaires sportifs)

Contactez le responsable départemental d'arbitrage à la fin de la saison précédant votre tournoi, pour l'organisation du planning départemental (les Grands Prix des Jeunes entrent dans le tournus). La Commission départementale d'arbitrage désignera un minimum de dix-huit arbitres (trois par surface de combat), en veillant à inclure des arbitres stagiaires.

Les vacances (arbitres, commissaire sportifs...) sont celles qui sont pratiquées lors des compétitions de niveau départemental.

5) Rôle de l'organisation

Les principaux reproches adressés aux organisateurs de tournois tournent autour de ces quelques points :

- ☞ Horaires non respectés, compétition « interminable »
- ☞ Arbitrage insuffisant, en qualité et/ou en quantité
- ☞ Mauvaise gestion des poules et des tableaux (erreurs)
- ☞ Pas de service médical
- ☞ Certains coaches, personnes du public « agressifs »
- ☞ Salle inadaptée : - Parking
 - Chauffage
 - Mauvaises conditions de travail pour les responsables
 - Public mal pris en compte (places assises, circulation...)

Une bonne préparation matérielle, un bon investissement des judoka du club permettent d'éviter bien des écueils. Plusieurs personnes seront désignées par le comité d'organisation (club) pour gérer la journée :

- ☞ **Responsable du plateau de compétition.** Ses principales missions :
 - Régulation des comportements : tenue des combattants, des accompagnants, du public.
 - Transmission des informations au micro (catégories à venir, remise des récompenses...)

Il peut être assisté de personnes qui circulent dans la salle pour transmettre ses consignes, faire respecter les règles.

- ☞ **Responsable technique** : gestion des pesées, du tirage au sort
- ☞ **Responsable administratif** : gestion des tables. Répartition des poules et tableaux sur les tables, en équilibrant pour éviter les attentes inutiles.
- ☞ **Responsable d'arbitrage** : tournus des arbitres (vérification de la tenue correcte des arbitres, répartition sur les tapis, en équilibrant les équipes).
- ☞ **Responsable du bar et de la restauration** : accueil du public, des arbitres et commissaires sportifs. Organisation du verre de l'amitié en fin de manifestation.

6) Planning d'une journée

Un Grand prix des jeunes = 36 catégories (19 minimes, 17 cadets/cadettes). Il n'est pas raisonnable de convoquer 19 catégories minimes à la même heure en sachant qu'on ne dispose que de six surfaces de combat.

Exemple de programmation :

| | Catégories d'âges | Pesée | Début des combats | Fin prévisionnelle |
|-------------------------|--|-------------|-------------------|--------------------|
| 1 ^{ère} partie | Cadets (9 catégories) | 09h00/09h30 | 10h00 | 13h00 |
| 2 ^{ème} partie | Cadettes et Minimes féminines (17 catégories) | 12h00/12h30 | 13h00 | 15h30 |
| 3 ^{ème} partie | Minimes masculins (10 catégories) | 14h30/15h00 | 15h30 | 18h00 |

Si nous respectons ce programme, les judoka et leur famille ne passent pas plus de quatre heures dans la salle.

Organiser un Grand Prix des Jeunes

Règlement général

1) INTRODUCTION

Au-delà du système de compétition pyramidal actuel, (Département - Ligue – National 1D ED et Espoir en cadets) avec des quotas à chaque palier, nous proposons une activité continue sur toute l'année, afin d'augmenter le nombre d'animations ouvertes à ces catégories d'âges.

Il est organisé un "Grand Prix des Jeunes" réservé aux judoka de la catégorie Minimes filles et garçons et à la catégorie Cadets et Cadettes, licenciés dans la Ligue des Pays de la Loire et les Ligues limitrophes. A noter une nouvelle règle pour 2024 :

Pas d'engagement Hors Ligue pour les 3 premières semaines

ENGAGEMENT HORS LIGUE LES 2 DERNIERES SEMAINES

Ce Grand Prix regroupe au moins cinq Tournois sélectionnés par la Ligue. Chaque département "labellise" un club. Ce label donne la possibilité à un club d'organiser une phase qualificative régionale (cahier des charges) et permet à tout judoka participant d'accumuler un certain nombre de points. Un classement final sera effectué pour chaque catégorie de poids.

Catégories de poids et pesées :

Pesées : Texte validé - Code Sportif - Pesées et contrôles :

Il est interdit de pénétrer dans une salle de pesée avec tout appareil pouvant effectuer des photos ou vidéos.

Tout combattant, accompagnant ou officiel se présentant dans une salle de pesée avec ces appareils se verra immédiatement exclu de la compétition.

Pesée des masculins mineurs :

Les judokas mineurs ne sont pas autorisés à se peser nus.

Les judokas mineurs masculins se présenteront sur la balance officielle en sous-vêtement (une tolérance de **100g** sera admise).

Pesée des féminines mineures :

Les judokas mineures ne sont pas autorisées à se peser nues.

Les judokas mineures féminines se présenteront sur la balance en sous-vêtement et en tee-shirt (une tolérance de **200g** sera admise).

Préconisation : Mettre un système d'affichage sur la porte de la salle de pesée.

Présence d'une antenne médicale.

MINIMES FILLES nées en 2011 - 2012 :

Catégories : - 36 kg, - 40 kg, - 44 kg, - 48 kg, - 52 kg, - 57 kg, - 63 kg, - 70 kg, + 70 kg.

MINIMES GARCONS nés en 2011 - 2012 :

Catégories : - 34 kg, - 38 kg, - 42 kg, - 46 kg, - 50 kg, - 55 kg, - 60 kg, - 66 kg, - 73 kg, + 73 kg.

CADETTES nées en 2008 - 2009 - 2010 :

Catégories : - 40 Kg, - 44 Kg, - 48 kg, - 52 kg, - 57 kg, - 63 kg, - 70 kg, + 70 kg.

CADETS nés en 2008 - 2009 - 2010 :

Catégories : - 46 Kg, - 50 kg, - 55 kg, - 60 kg, - 66 kg, - 73 kg, - 81 kg, - 90 kg, + 90 kg.

Barème utilisé pour établir le classement après les tournois de sélection

| | | |
|------------------|------------------|-----------------|
| Résultats | 1er = 20 points | 5ème = 5 points |
| | 2ème = 15 points | 6ème = 5 points |
| | 3ème = 10 points | 7ème = 2 points |
| | 4ème = 10 points | 8ème = 2 points |

2) **ORGANISATION**

Chaque responsable de club devra adresser au "club organisateur" :

- Une inscription via extranet de l'ensemble de ses judoka participant à l'animation
- Le règlement de 6 € par combattant inscrit (droit d'inscription adopté par la Commission Régionale des Jeunes dans un souci d'uniformité). **Paiement effectué par hello asso**

. A défaut, les inscriptions pourront être refusées par le club organisateur.

Sauf cas exceptionnel, il n'y aura pas d'inscription possible le jour du tournoi. Le règlement est dû sur le nombre d'inscrits et non sur le nombre d'athlètes présents le jour de la manifestation.

Les récompenses sont à l'initiative du club organisateur.

Les Judoka Minimes Masculins, Féminins et Cadets / Cadettes qui ont pris du poids entre les tournois seront autorisés à combattre dans leur nouvelle catégorie de poids.

En cas de descente de catégorie de poids, si des points sont marqués, ceux-ci ne seront pas cumulés dans la même catégorie de poids.

En revanche, en cas de montée, les points acquis dans la catégorie inférieure seront cumulés dans la catégorie supérieure (si résultat).

3) **RECOMMANDATIONS DIVERSES**

- **Présence d'un délégué du Comité Directeur du Département concerné et du Conseiller Technique Départemental** (pensez à les inviter).
- En début de saison, les clubs organisateurs devront se mettre en relation avec leur commission départementale d'arbitrage, afin de désigner les commissaires sportifs et les arbitres stagiaires (suivi pédagogique par les évaluateurs de la CDA) et de nommer des arbitres fédéraux départementaux, régionaux...
- Présence d'un évaluateur, membre du CDA pour l'évaluation des arbitres en formation (préparation à la coupe du jeune arbitre, stagiaire départemental, arbitre départemental).
- S'appuyer sur ces animations pour mettre en formation les "jeunes" arbitres / commissaires sportifs, les responsables du tirage au sort.
- Tournois ouverts exclusivement aux Clubs de la Ligue de Judo des Pays de la Loire et des Ligues limitrophes (BRETAGNE / NORMANDIE / CENTRE VAL DE LOIRE / NOUVELLE AQUITAINE)
- **Pour cette saison comme pour la précédente la priorité aux inscriptions sera régionale pour une durée de 3 semaines (pensez à engager tôt vos jeunes) et les 2 dernières semaines seront consacrées aux engagements des ligues limitrophes citées ci-dessus**
- Les horaires et le système d'invitations sont laissés à l'entière initiative du club organisateur.
- Veiller à ne pas terminer trop tard, penser à ceux ou celles venant d'assez loin.

- Dans le cas de catégories avec un(e) seul(e) engagé(e), l'organisateur préviendra le responsable du club pour éviter des déplacements inutiles. Si c'est le cas le jour même, ne pas attendre la fin de compétition pour la remise des récompenses.

Attention au tournus lors du repas du midi : si une pesée est prévue à 11h00 ne pas fermer des tapis à 12h00 pour que les officiels se restaurent alors que la catégorie de 11h00 attend.

4) REGLEMENTATION

- Six surfaces de tapis minimum obligatoire, de 6m x 6m minimum 2 mètres de séparation entre les surfaces et 2 mètres de sécurité avec l'extérieur.
- Pesée et contrôle des passeports obligatoires (certificat médical de « non contre-indication à la pratique du judo en compétition » datant de moins de 3 ans à la date du tournoi).
- Présence d'une antenne médicale.
- Les indemnités de prestation ou vacation (arbitres, commissaire sportifs...) sont basées sur le tarif départemental au minimum.
- L'organisation s'assurera de disposer au minimum de 3 arbitres (dont un arbitre fédéral en titre de niveau départemental ou plus) et de 2 commissaires sportifs par tapis

Arbitrage : arbitrage selon les règles FFJDA en vigueur pour les animations

Formules de Compétition :

Privilégier les poules de 3 et 4 avec 2 qualifiés par poule et tableau sans repêchage

Tirage au sort

Un logiciel informatique, présenté lors de la réunion régionale de préparation en début de saison (et fourni gratuitement aux organisateurs) permet de gérer efficacement la mise en poule, en tableaux, puis la collecte des résultats.

Tirage au sort informatique obligatoire.

Conditions d'engagement et gestion des combats :

Minimes M. & F.

- Grade : ceinture jaune/orange minimum.
- Temps des combats : 2 minutes Décision obligatoire des arbitres
- Récupération : égale à deux fois le temps de combat, soit 4 minutes
- Temps théorique cumulé de combat **30 minutes**

Chaque participant doit se munir d'une ceinture rouge personnelle.

Cadets / Cadettes

- Grade : ceinture orange minimum
- Temps des combats : 3 minutes Décision obligatoire des arbitres
- Récupération : 8 mn entre 2 combats
- Temps théorique cumulé de combat **Pas de consigne**

Chaque participant doit se munir d'une ceinture rouge personnelle.

ACCOMPAGNANT

(- L'accompagnant montre l'exemple à son Judoka en saluant lorsque les combattants entrent sur le tatami.)

- Ils doivent se diriger ensemble vers l'entrée de la zone de combat et effectuer le salut en même temps dans la zone de combat.

- L'accompagnant est responsable de la conduite de son judoka dès l'entrée dans le lieu de la compétition jusqu'à son départ, avant et après chaque combat.

- Il est uniquement autorisé à parler à son athlète entre le «matte» et le «hajime». Les conseils seront strictement limités à la communication avec l'athlète, tactiques, encouragements, des instructions dans des situations inattendues (comme des blessures, etc.).

- Il doit rester assis sur sa chaise tout au long du combat.

- Il doit s'assurer que le judoka quitte le tapis immédiatement à la fin du combat et en saluant.

- En cas de non-respect, l'arbitre demandera à l'accompagnant de quitter la zone de compétition. Dans le cas, où le même accompagnant renouvelle cette faute, il sera exclu pour la journée.

- Tous les types de comportement, montrant un manque de respect pour arbitres, officiels, accompagnants, judoka, le public, etc. entraîneront une exclusion après décision des responsables de la compétition et feront l'objet d'un rapport.

5) A L'ISSUE DU TOURNOI

REMONTEES PAR EXTRANET

Retour des feuilles de résultats :

Les responsables des Tournois devront dans les plus brefs délais, (huit jours au plus tard après le Tournoi) adresser à La Ligue de Judo des Pays de la Loire les deux documents suivants :

a) Un état général de participation par catégorie de poids reprenant tous les participants (modèle joint).

b) La photocopie des poules et tableaux avec classement des **7 premiers**, permettant de distinguer les judokas de la première à la **7^{ème} place (2 ex-aequos)**

Veillez à fournir un document exploitable (écriture, orthographe des noms des judokas et des clubs) pour éviter les erreurs lors de la retranscription des résultats.

Classement des judoka :

- Un classement sera établi à l'issue de chaque tournoi.
- Le dernier classement sera établi par addition des points obtenus dans tous les Tournois.

Réclamation : toute réclamation à propos d'un tournoi devra être faite par écrit à la Ligue de Judo.

Calendrier des animations

Un classement final sera fait au 30/06/2025

GRAND PRIX DES JEUNES

Minimes masculins / féminins & Cadets / Cadettes

| N° | DATE | CLUB | DEPT | ORGANISATEURS Président / Enseignant |
|----|------------|--------------------------------------|------|---|
| 1 | 05/10/2024 | JC LES HERBIERS | 85 | Mme BOURMAULT / M. MANQUEST |
| 2 | 20/10/2024 | ES CRAON | 53 | MM. LEROY / GAUTIER |
| 3 | 10/11/2024 | JC MACAIROIS | 49 | T. HAMARD / O. DENIS |
| 4 | 23/11/2024 | COMITE DEPARTEMENTAL 44 (MINIMES) | 44 | CD44 / O. FRABOULET |
| 5 | 24/11/2024 | COMITE DEPARTEMENTAL 44 (CADETS) | 44 | CD44 / O. FRABOULET |
| 6 | 14/12/2024 | JC POUZAUGEAIS | 85 | MM. MATUCHET / CARTHONNET |
| 7 | 22/03/2025 | LA MILESSÉ | 72 | MM. ZANELLA / ETOURMY |

TOURNOIS « SATELLITES »

Benjamins / Benjamines

| N° | DATE | CLUB | DEPT | ORGANISATEURS Président / Enseignant |
|----|------------|----------------------|------|---|
| 1 | 06/10/2024 | JUDO COTE DE LUMIERE | 85 | MM. GUERET / VIOLLEAU |
| 2 | 19/10/2024 | ES CRAON | 53 | MM. LEROY / GAUTIER |
| 3 | 11/11/2024 | JC MACAIROIS | 49 | MM. HAMARD / DENIS |
| 4 | 26/01/2025 | JC CASTELBRIANTAIS | 44 | MM. CANTEGRIT / MORAND |
| 5 | 23/03/2025 | LA MILESSÉ | 72 | MM. ZANELLA / ETOURMY |

Vous trouverez des renseignements complémentaires (actualités, résultats et classements, documents fournis par les clubs organisateurs avec plan si nécessaire...) sur le site de la Ligue : www.judo-pdl.fr